

BULLETIN DE RÉSERVATION HÉBERGEMENT

A retourner idéalement avant le 18 septembre 2018 à :
Office de tourisme, 6 Avenue Alsace Lorraine - 01000 Bourg-en-Bresse
Tél : 04.74.22.83.52. Mail : contact@bourgpluscongres.fr

Nom et prénom
 Entreprise
 Adresse (pour la facturation)
 Code Postal Ville
 Tél Mail

VOTRE DEMANDE DE RÉSERVATION HOTELIÈRE

Les tarifs comprennent : le prix de la chambre, le petit déjeuner, taxe de séjour/nuit

[Tarification préférentielle par le biais de ce bulletin](#)

Votre arrivée : le octobre 2018

Votre Départ : le octobre 2016

Soit : nuit(s)

Nom de l'hôtel	Votre choix par priorité (*)	Prix de la chambre simple, pdj et taxe		Prix de la chambre double, pdj et taxe (2 pers)		Remarques	Montal total €
		Tarif	Nbre de chambres	Tarifs	Nbre de chambres		
Mercure*** Proche centre-ville		120,00€		130,00€		Parking gratuit	
Best-Western*** Centre-ville		120,00€		137,00€		10,00€/véhicule/jour Sur réservation	
Ibis*** Proche centre-ville		77,00€		86,00€		Parking gratuit	

(*) Merci d'effectuer plusieurs choix d'hôtels en indiquant, par un chiffre, votre ordre de priorité.
Le montant de la taxe de séjour est soumis à la réglementation en vigueur à la date de votre séjour.

4/ Règlement sur facture :

Dès réception de votre bulletin, vous recevrez une confirmation de demande de réservation mentionnant les coordonnées de l'hôtel ainsi que la facture de votre séjour. Ce règlement doit impérativement être effectué en amont de votre venue, dans les 7 jours à émission de facture.

> par chèque libellé en Euros compensable en France, à l'ordre de «Office de tourisme»

> par virement bancaire (il est impératif d'identifier votre virement avec votre nom et « Connexions»).

Titulaire du compte : Office de Tourisme / Banque : CIC – 2 avenue Alsace-Lorraine – 01000 Bourg-en-Bresse / Code établissement : 10096 / Code guichet : 18034 / N° Compte : 00013867002 / Clé RIB : 53 - Code IBAN : FR76 1009 6180 3400 0138 6700 253 - Code BIC: CMCIFRPP

Conditions générales de vente :

> Les demandes de réservations sont traitées par ordre d'arrivée, selon les disponibilités hôtelières.

> Seules les annulations parvenues à l'Office de Tourisme au plus tard le 18/09/2018 autoriseront le remboursement du règlement. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

A Le Signature :

ACCESSIBILITÉ – GARE DE BOURG-EN-BRESSE / ENTREPRISE RENAULT TRUCKS / HÔTELS

